



LOGE M'INFORME !

INFOLOGIS

Être mieux informé·e pour défendre ses droits

Journal du comité logement
InfoLogis de l'Est de l'île de Montréal
Mercier-Est - Mercier-Ouest - Anjou - Montréal-Est
Pointe-aux-Trembles - Rivières-des-Prairies

**HIVER
2025**



VICTOIRE D'UNE LOCATAIRE
LIRE À LA PAGE 6



INFOLOGIS DE L'EST DE L'ÎLE
DE MONTRÉAL
2532 DES ORMEAUX
MONTRÉAL
H1L 4X5
514-354-7373

À LIRE DANS CE NUMÉRO...

<i>Retour sur l'AGA et la Fête de la rentrée</i>	2
<i>Recherché : logement social à la Place Versailles</i>	3
<i>Lutter pour améliorer sa coopérative d'habitation</i>	4, 5
<i>Les derniers mois en images</i>	6
<i>Des employées qui laissent leurs traces</i>	7
<i>Témoignages : merci à nos employées!</i>	8
<i>Pour s'impliquer à Infologis</i>	8

Retour sur l'Assemblée générale annuelle et la Fête de la rentrée

Le 15 juin 2024 se déroulait notre assemblée générale annuelle au parc Armand-Bombardier dans l'arrondissement de Rivière-des-prairies cette année. Merci à tous les membres présents, ainsi qu'à la précieuse aide de Patricia et de son fils aîné pour le barbecue. Nous avons mangés de délicieux hamburgers, hot dogs et salades sous le coucher du soleil avec les moutons de Biquette. Merci aussi à Stéphanie et Angelica pour avoir gardé les enfants.



Le 8 septembre 2024 a eu lieu la fête de la rentrée dans le stationnement d'Infologis.

Merci à tous ceux et celles présents.es et à tous ceux et celles qui se sont impliqué.es pour faire de ces événements un succès!

Recherché : logement social à la Place Versailles

En juin, les propriétaires de la Place Versailles choquaient le Québec en publiant les informations quant à leur projet de métamorphose de la Place Versailles.

Le premier centre d'achat couvert de Montréal sera détruit pour laisser place à un projet d'habitation, incluant des commerces et quelques institutions. À terme, le projet inclura 5202 unités, dont 471 sociocommunautaires et 42 abordables. La grande majorité du projet est consacrée à du logement locatif neuf et à des condos (3973 unités).

Pour Infologis et pour les locataires de Montréal, il est inacceptable qu'un projet d'une aussi grande envergure n'inclue pas un minimum de 20% de logements sociaux, contrairement à ce qui est prévu au Règlement métropole mixte (RMM). En effet, le projet prévoit seulement 9% des unités consacrées au logement social

(ou 11% de la superficie habitable, le critère d'examen selon le RMM), c'est largement inférieur aux cibles de la Ville de Montréal.

Pire, si ce projet est réalisé dans sa forme actuelle, le projet diminuera activement la proportion de locataires vivant dans des logements sociaux dans Mercier-Ouest qui est actuellement de 13%.

Le RMM prévoit que, pour certains projets où il est impossible ou absurde de créer du logement social sur site, le promoteur peut payer une compensation financière pour contribuer à la création de logements sociaux. Le projet de la Place Versailles n'a pas d'excuse : le site est immense et le logement social peut être réalisé sur site. Pour Infologis, il est essentiel que le projet de la Place Versailles respecte les cibles de 20% sur site pour le logement social, le logement familial et le logement « abordable ».



*Les plans
fournis par le
promoteur pour
le nouveau
projet de Place
Versailles...*

Lutter pour améliorer

sa coopérative d'habitation



Entretien

Dans le quartier de Rivière-des-Prairies, une coopérative d'habitation avait été fondée par des familles du quartier de différentes classes à revenu modeste, leur offrant un environnement où chacun pouvait vivre en paix.

Mais au fil du temps, la dynamique interne a commencé à changer, et certains locataires ont vécu des situations de harcèlement, d'intimidation et de favoritisme qui ont terni l'esprit de solidarité qui avait autrefois défini la coopérative. Un groupe de résidents, composé de plusieurs familles, a remarqué que certains membres du conseil d'administration de la coopérative privilégiaient leurs amis et proches pour l'attribution des meilleures unités de logement. Ceux qui n'étaient pas dans ce cercle privilégié se sont vus systématiquement ignorés lorsqu'ils demandaient des réparations ou des améliorations à leurs appartements, tandis que d'autres, sans attendre, obtenaient des rénovations complètes et de nouvelles installations.



Depuis le début de l'année 2024, Infologis a traité une vingtaine d'appels pour des problèmes au sujet des coopératives



Marie, une résidente de longue date, était particulièrement affectée. Mère monoparentale, elle avait demandé à plusieurs reprises que des réparations soient effectuées dans son logement, notamment concernant un problème de moisissure qui affectait la santé de son enfant. Cependant, ses demandes restaient sans réponse. Pendant ce temps, des amis proches du président du conseil d'administration se voyaient offrir de nouveaux électroménagers ou des travaux de peinture, sans même avoir fait de demande formelle.

Lorsque Marie a voulu soulever la question lors des réunions du conseil, elle a commencé à subir de la pression. Certains membres influents de la coopérative ont commencé à répandre des rumeurs à son sujet, insinuant qu'elle était "difficile" et "perturbatrice". On l'a même accusée d'inventer des problèmes pour attirer l'attention. Ce harcèlement a pris une tournure plus agressive lorsqu'un groupe de voisins a commencé à l'intimider en la surveillant de près et en la critiquant ouvertement devant les autres résidents.



Lutter pour améliorer sa coopérative d'habitation (suite)

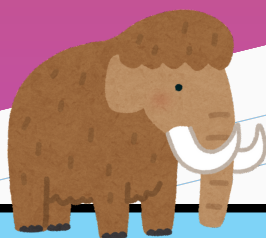


Marie n'était pas la seule à subir ce traitement. Un autre locataire, Ahmed, qui avait lui aussi osé remettre en question certaines décisions du conseil d'administration, a vu sa demande de transfert vers un logement plus grand rejetée à plusieurs reprises sans explication. Pendant ce temps, un autre membre du conseil avait réussi à obtenir un logement plus spacieux pour sa fille, bien qu'elle n'ait pas la priorité selon les règles de la coopérative.

Face à ces injustices, Marie et Ahmed ont tenté de mobiliser d'autres résidents pour dénoncer le favoritisme et le harcèlement au sein de la coopérative. Ils ont organisé des réunions et distribué des pamphlets pour sensibiliser les autres locataires à leurs droits. Pourtant, beaucoup avaient peur de s'exprimer, craignant des représailles du CA.

Finalement, après de nombreux efforts et avec l'aide d'un organisme local de défense des droits des locataires, Marie et Ahmed ont réussi à porter leur cause devant un médiateur. Le processus a été long et éprouvant, mais leur persévérance a payé. Certains membres du conseil ont été remplacés, et des réformes ont été mises en place pour garantir plus de transparence et d'équité dans la gestion des logements. Malgré les obstacles, cette histoire montre que, même face à l'intimidation, au harcèlement et au favoritisme, il est possible de faire changer les choses en unissant les forces et en défendant ses droits. Aujourd'hui, la coopérative de Rivière-des-Prairies s'efforce de reconstruire un environnement plus juste et solidaire pour tous ses résidents.

--- Cette histoire illustre comment des abus de pouvoir peuvent se produire dans des communautés coopératives, tout en soulignant l'importance de la solidarité et de la persévérance pour faire face aux injustices.



Bon à savoir:

Un.e locataire en coopérative dispose de recours légaux contre sa coopérative lorsque le bail n'est pas respecté. Ces recours sont exercés devant le Tribunal administratif du logement.

PAR CONTRE, lorsqu'un.e locataire qui souhaite contester une décision du Conseil d'administration de la coopérative (par exemple, contester le retrait de son statut de membre), un tel recours est exercé devant la **Cour supérieure**.

Pour la grande majorité des locataires en coopérative, il est trop compliqué, trop long et trop dispendieux de faire valoir leurs droits devant la Cour supérieure.



Les derniers mois en images!



Manifestation contre Airbnb le 26 juin.



Infologis au campement du FRAPRU à Québec les 14 et 15 septembre.



Café-rencontre sur le thème des aléas climatiques le 23 octobre.



Bravo à la très tenace France Bourdon, locataire de Mercier-Est qui a tenu tête à ses propriétaires qui tentent de l'évincer depuis 2021. Après s'être représentée seule au TAL durant toutes ces années, elle a finalement gagné une compensation pour le harcèlement qu'elle a subis de la part des propriétaires. Ceux-ci devront verser 7 000 à Madame Bourdon et son conjoint.



Rayan se promène parmi les moutons à l'occasion de notre AGA le 3 juin.

Des employées qui laissent leurs traces

Depuis la dernière édition du journal (mai 2024), pas moins de 6 employées ont terminé leurs contrats à Infologis. Cela démontre à quel point le financement des organismes dépend des projets et nuit, par défaut, à la stabilité des équipes de travail et à leur mission. Merci à toutes ses employées qui ont contribué au succès d'Infologis dans la réalisation de sa mission!



Dhwani Mehna

Organisatrice communautaire projet rencontrer les locataires de RDP-PAT de novembre 2023 à mai 2024



Dhwani s'est dévouée entre Rivières-des-Prairies, Pointe-aux-Trembles et Mercier chaque semaine pour desservir un maximum de locataires. Très ouverte et curieuse, la fin de son coïncide avec son retour aux études. En effet, après avoir complété son bac en droit avec brio, elle entame le Barreau. Nous n'avons pas de doute qu'elle sera une avocate aussi compétente qu'humaine.

Élisabeth Néron

Organisatrice communautaire - contractuelle de janvier à juillet 2024 (remplacement d'Olivier).



Elisabeth a su prendre les rênes de plusieurs dossiers d'importance : comité journal, café rencontre, mob, mémoire, vie associative, etc. Son arrivée s'est faite tout naturellement; les membres et l'équipe l'ont tout de suite adoré, et elle a dû repartir pour des études.

Isabel Simard

Coordonnatrice de la Table de Concertation Logement Pointe-de-l'Île - contractuelle de janvier à septembre 2024



Isabel a su reprendre le flambeau de la TCL après le départ de l'ancienne coordonnatrice. Sa polyvalence lui a permis de maintenir la mobilisation des nombreux actrices/eurs autour de ce projet rassembleur. La fin du financement nous impose malheureusement son départ et créera un trou qui sera certainement difficile à remplacer.



Claude Renald

Organisatrice communautaire projet rencontrer les locataires de RDP-PAT de mai à novembre 2024



Claude s'est démarquée auprès des locataires de l'est et auprès de ses collègues comme une personne curieuse, engagée, professionnelle et empathique. Nous lui souhaitons le succès qu'elle mérite dans ses prochains défis!

Juliana et Mathilde Contractuelles - responsables du services aux locataires - été 2024

Si vous les avez rencontrées, vous vous êtes sûrement sentis en confiance avec ces deux intervenantes qui ont veillé à donner de l'information juridique aux locataires qui sont venus.es nous voir et qui ont appelés.es cet été.



Témoignages: merci à nos employées!



Bonjour Elizabeth,

Je tenais à vous remercier chaleureusement pour l'excellent travail que vous avez accompli en tant qu'organisatrice du comité du journal InfoLogis.

J'ai beaucoup apprécié de travailler avec vous et participer à ce projet. Votre professionnalisme, votre organisation et votre enthousiasme ont vraiment contribué au succès de notre collaboration.

Grâce à vous, cette expérience a été à la fois enrichissante et agréable et je me réjouis d'avoir pu y contribuer à vos côtés.

Merci encore pour votre dévouement et votre énergie, et j'espère que nous aurons l'occasion de collaborer de nouveau dans le futur.

Bien cordialement,
Halima



Bonjour Dhwani,

Je tiens à te remercier sincèrement pour l'opportunité de participer à la tournée de sensibilisation que nous avons effectuée ensemble pour informer les citoyens sur les services d'aide juridique offerts aux locataires, notamment en matière de droits et aide juridique.

C'était une expérience enrichissante de pouvoir échanger avec les citoyens et leur distribuer les pamphlets pour les sensibiliser à ces services essentiels.

Ton professionnalisme et ton engagement tout au long de cette initiative ont été très inspirants, et j'ai beaucoup appris à tes côtés. Je suis ravie d'avoir pu contribuer à cette cause importante avec toi, et j'espère avoir l'occasion de collaborer de nouveau dans le futur.

Encore merci pour ton implication et ta gentillesse.
Bien cordialement,
Halima



POUR S'IMPLIQUER À INFOLOGIS INFORMEZ-NOUS DE VOS INTÉRÊTS D'IMPLICATION!

PRÉNOM : _____ NOM : _____

ADRESSE : _____ # D'APP. : _____

VILLE : _____ CODE POSTAL : _____

TÉLÉPHONE : _____

POUR AIDER INFOLOGIS JE VEUX...



- ☐ ASSISTER À DES ATELIERS D'INFORMATION
- ☐ PARTICIPER À DES CAFÉ-RENCONTRES
- ☐ DISTRIBUER DES TRACTS
- ☐ FABRIQUER DES PANCARTES
- ☐ PRÉPARER DES ENVOIS POSTAUX
- ☐ PARTICIPER AU COMITÉ JOURNAL
- ☐ TÉLÉPHONER AUX MEMBRES OU AUX REQUÉRANTS
- ☐ PARTICIPER À DES MANIFESTATIONS
- ☐ GARDER DES ENFANTS LORS DES ÉVÉNEMENTS

DÉCOUPEZ ICI
ET ENVOYEZ-
NOUS CE
FORMULAIRE
PAR LA POSTE
À :

INFOLOGIS
DE L'EST DE L'ÎLE
2532 DES ORMEAUX
MONTRÉAL, QC
H1L 4X5

